

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'Electeur

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET CRITIQUE.

Première année.—No. 51.

A. GUERARD & CIE.

Québec, 4 Mai 1867.

L'ELECTEUR,

JOURNAL REDIGÉ DANS LES
INTERETS DEMOCRATIQUES.

UN COMITE DE COLLABORATEURS.

PARAIT LE SAMEDI,

AN No. 47 Rue St. Marguerite, St. Roch.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

L'abonnement est de \$ 1.50, par année, payable d'avance, pour la ville et de \$ 1.00 pour la campagne. Ceux qui discontinueront devront le faire par écrit et trois mois avant l'expiration de leur abonnement.

Tarif des Annonces.

Toute annonce n'excédant pas dix lignes :	
1 insertion.....	\$ 0.38
2.....	0.63
3.....	1.25
4.....	2.00
5.....	3.57
Toute annonce n'excédant pas vingt lignes :	
1 insertion.....	\$ 0.50
2.....	0.85
3.....	1.50
4.....	3.00
5.....	5.00

Toutes lettres, correspondances, &c. doivent être adressées FRANCO, à A. GUERARD et Cie. PROPRIETAIRES, Rue Ste. Marguerite, No. 47.

FEUILLETON DE L'ELECTEUR.

4 MAI.

La pie de la rue Saint-Roch.

Il y a quelques années, le flâneur qui s'arrêtait dans la rue Saint-Roch, voyait trotter gaiement sur le trottoir, sans crainte du passant, une pie, qui soutenait avec effronterie le regard. On pouvait l'approcher de très-près, mais elle s'envolait en faisant entendre un cri irrité, dès qu'on manifestait l'intention de la saisir ou de la caresser.

Parmi les chiens du voisinage, qui vivaient avec elle en assez bons termes pour la flairer de près et l'examiner à leur aise, se trouvait un caniche, dont les démonstrations affectueuses enhardirent la pie jusqu'à monter sur son dos. L'oiseau, en se servant de ses ailes comme d'un balancier, s'y tenait avec l'adresse d'un écuyer de l'Hippodrome.

Cette pie, à l'allure indépendante, appartenait à un savetier septuagénaire, dont l'échoppe s'appuyait au mur de l'église, et qu'on voyait tout le jour assis, courbé sur son travail. Dans les traits réguliers de ce vieillard, qu'encadraient de longs cheveux blancs, régnait une placidité, une expression résignée aux peines de ce monde qui excitait la curiosité. Ce beau vieillard, me semblait-il, n'avait dû figurer dans ce pauvre quartier qu'à la suite de graves infortunes, dont le récit devait être intéressant à écouter.

Cédant à ces impressions, je sortis un jour de chez moi, chaussé de soulier qui avaient besoin de réparations, et j'allai trouver le bonhomme.

Il s'empressa aussitôt de me faire asseoir sur un escabeau, s'excusant de n'avoir pas un meilleur

siège à m'offrir. Comme il répondit obligamment à mes questions, je fut bientôt au courant de l'histoire de sa vie entière, elle était des plus simples.

Après s'être vu à la tête d'une cordonnerie florissante, qu'avaient ruinée les mauvais payeurs, il s'était vu contraint de vivre dans cette humble échoppe.

Pendant qu'il me racontait ses malheurs, la pie s'était placée en face de moi, et me regardait tantôt d'un oeil, puis de l'autre, dans l'intention, sans doute, de s'assurer de mes dispositions.

L'examen m'ayant été favorable, l'oiseau plongeant sa tête jusqu'au fond de la poche de mon paletot, en sortit un foulard. Elle parut se consulter sur le parti qu'il était possible de tirer de cet objet, car à plusieurs reprises, elle le saisit de son bec indécis, et l'abandonna. Enfin, s'emparant vivement, elle courut droit au caniche, qui faisait sa sieste au soleil, à quelque pas de là.

Avec son obligeance accoutumée, le chien se leva pour recevoir sur son dos l'habit-écuyère, et partit grand train, en décrivant, dans toute la largeur de la rue, des cercles qui le remenaient au point de départ.

Avec ce foulard qui flottait à son bec, et l'agitation de ses ailes déployées au vent, la pie attirait tous les regards et faisait bruyamment dans le quartier.

Le rire des passants, qui s'étaient arrêtés à regarder cette scène de voltige, attira l'attention du carreleur.

—C'est le foulard qu'elle m'a dérobé, lui dis-je.

—Jennette, ici! s'écria le vieillard d'une voix grondante. Qu'avez-vous fait là?

La caniche, la tête basse, ramena l'intrépide amazone, qui, sans opposer de résistance, abandonna le mouchoir à son maître.

Après qu'il l'eut secoué de son mieux, le cordonnier lui fit exécuter une singulière évolution.

—Allez solliciter votre pardon en faisant des caresses à monsieur, dit-il.

Avec la familiarité dont on use avec une vieille connaissance, la pie vint sur mes genoux; puis, volant sur mon épaule, elle passa avec délectation son bec dans mes cheveux.

Privés d'enfant, cette bête nous en tient lieu, me dit le bonhomme. Elle nous vint comme le pigeon de la fable, à demi-déplumée. Nous la trouvâmes, un matin d'un jour d'hiver, blottie au pied de notre échoppe, où elle se livra à nos mains sans songer à se défendre ni à fuir.

Flattée, caressée, ranimée par nos soins, elle ne tarda pas à se montrer à nos yeux telle qu'elle était réellement: un joli oiseau qui, avec un petit fond d'espièglerie, oublia vite ses chagrins. Ainsi elle me déroba mes lunettes; après me les avoir laissés chercher, je la voyais apparaître, me les rapportant pendantes à son bec, marchant avec précaution pour les tenir en équilibre; ou, invisible à nos yeux, elle nous alarmait par des cris plaintifs jusqu'à ce qu'on l'eût découverte dans sa cachette. Mais la pire de ses plaisanteries, et qui faillit nous inquiéter bien des fois, c'était de contrefaire la morte.

Aujourd'hui, c'est un oiseau parfait.

Ma femme prépare-t-elle le souper? dresse-t-elle le couvert? vite elle la suit, et, au risque de se faire écraser, témoigne son envie d'aider au ménage par ses sauterelles, et en mimant ce qui frappe ses regards. Ainsi elle traînera à terre le bout de son aile, imitant le mouvement du palai qu'elle voit aux mains de ma femme; ou bien elle tentera d'éplucher les légumes avec son bec.

Pendant qu'il me parlait, le vieillard cherchait son aîné.

De mon épaule sur laquelle elle était perchée,

la pie s'élança de saut au pied de son maître où elle était tombée, en dérangeant un morceau de cuir qui la cachait aux yeux.

—Mais là où notre bête est surtout charmante, c'est l'hiver, quand la bise, soufflant à notre fenêtre, vient nous glacer les doigts jusqu'à devant les maigres tisons de la cheminée. Installée sur nos genoux, silencieuse, elle nous prête sa chaleur en abritant sous son aile nos mains gourdie.

La légende de la Pie voléuse nous a valu déjà bien des alertes à son sujet. Excités par cette version, des gens brutaux ont poursuivi notre bête jusque dans notre échoppe. Ce qui l'a sauvée jusqu'à présent, c'est qu'étant bonne physionomie, elle reconnaît ses ennemis.

Un jour, un Anglais qui s'était arrêté assez long-temps à la regarder faire de l'équitation sur le caniche, m'en offrit mille francs. Enchanté d'une offre qui allait sobisement nous tirer de la misère, je courus aussitôt après la pie, en repoussant ma femme qui s'opposait de toutes ses forces à l'accomplissement de ce marché. Notre bête effrayée de l'état où j'étais, décrivit dans sa fuite de nombreux crochets pour m'échapper; et, au moment d'être reprise, elle s'élança sur les genoux de sa maîtresse, montrant à son maître l'Anglais me prit aussitôt le bras en disant:

Monsieur, vous m'avez mal compris. Les mille francs, je les offre à votre oiseau. Il m'a fait rire. Depuis vingt ans que je parcours l'Europe à écouter des hommes d'un grand esprit, à la recherche d'une émotion, je croyais qu'il ne m'était plus possible d'en ressentir.

N'ayant plus rien à désirer, je rentre dans ma patrie où je ne peux manquer de rire quelquefois en songeant à cette bête remarquable. Donnez-lui, en témoignage de ma reconnaissance, les friandises qui peuvent la flatter.

Voyant qu'il me répugnait d'accepter cette somme gratuitement, l'Anglais posa le billet sur ma table et s'éloigna rapidement sans me laisser le temps de le remercier.

Le bonhomme achevait à peine quand la pie sauta de l'établi où elle se promettait, pour trotter au-devant de sa maîtresse qui apportait dans une boîte de fer blanc la soupe de midi. Cette femme s'étant assise, la pie s'installa vite sur les genoux de son maître, et par ses regards l'engagea à s'armer de la cuiller.

Comme il persistait à achever son travail, elle se posa sur le soulier même.

—Mais, ma bonne fille, dit-il à l'oiseau, je ne puis prendre mon repas qu'après avoir remis aux pieds de monsieur sa chaussure.

Je joignis mes instances à celles de l'oiseau, et le vieillard put manger sa soupe chaude.

Il y a fort peu de temps, en passant dans la rue Saint-Roch, j'éprouvai le désir d'entrer chez le carreleur, que je n'avais pas vu depuis deux ans. Dans cet espace de temps, le pauvre homme s'était bien affaîssi; le chagrin l'avait bien vieilli.

Il se souvint de moi et interrompit le raccommodage qu'il avait entre les mains pour me raconter les événements qui s'étaient passés.

On avait tué sa pie, et lui, pour ne point s'en séparer tout à fait, l'avait fait empaler. Elle était là, à côté de lui, sur un petit perchois.

—Ma femme, dont la santé était délicate, ajouta-t-il, est morte six semaines après la perte de notre oiseau. L'argent que nous tenions de la libéralité de l'Anglais m'a servi à acheter le terrain où elle repose.

Resté seul à m'asseoir à la table déserte du foyer, le pain du travail est devenu bien amer à mes lèvres.

Le vieillard retenait ses sanglots, des larmes s'échappaient de ses paupières baignées. Et

pressant en silence sa main qui tremblait dans la mienne, je m'éloignai tout ému.

BRASSEUR WIRTGEN.

Les personnes à qui nous adressons L'ÉLECTEUR sont priées de nous envoyer le montant de leur abonnement qui ne peut être moindre que de six mois. Si elles ne veulent pas s'abonner, elles sont priées de le renvoyer.

AUX ABONNES.

Ceux de nos abonnées qui changent de domicile sont respectueusement priées de nous en informer, pour que la distribution de "l'Électeur" n'éprouve aucun retard.—Le plus vite possible, s'il vous plait.

QUEBEC

SAMEDI, 4 MAI 1867.

Les incendies.

Les remarques que nous avons faites sur l'opportunité qu'il y avait à repartir entre les incendiés-proprétaires la balance des fonds que possède le comité de secours, ont été bien accueillies par les intéressés d'abord et ensuite par quelques uns des membres du comité; La requête dont nous parlions ne peut manquer de faire sur la majorité une impression très favorable. Nous avons eu occasion d'en causer avec plusieurs membres, et ils nous ont paru incliner vers une distribution immédiate. Mais pour arriver à ce bienfaisant résultat, les incendiés doivent s'abstenir de ces démonstrations bruyantes et intempestives qui compromettent les meilleures causes; ils doivent éviter de s'y laisser entraîner par des gens qui ont à l'heure qu'il est cent raisons d'exploiter au profit de leur position chancelante l'événement du jour, quel qu'il soit. Les membres du comité, qu'on le sache bien, veulent être libres et il y va de leur dignité de ne pas délibérer sous la pression de qui que ce soit.

Les incendiés n'ont donc qu'à agir avec discrétion; et s'ils prennent cette bonne voie, nous leur prédisons, quoiqu'il n'est pas besoin d'être devins pour cela qu'ils seront, dans un temps très rapproché, en possession de tout le montant qu'il leur revient.

Nouvelles Electorales.

Les élections qui approchent ne semblent pas créer beaucoup d'extension dans les environs de Québec.

Dans les comtés de Beauce et Dorchester aucune opposition ne s'est encore produite contre leurs représentants, l'honorable M. Langevin et M. H. E. Taschereau.

M. T. H. Grant est décidément résolu à briguer les suffrages des électeurs de Mégantic pour la représentation dans la législature locale. Son adresse a déjà paru dans la plupart de nos journaux.

M. Bossé, le fils de l'ex-conseiller législatif, dans le parlement canadien, doit, dit-on, se présenter dans le comté de Lévis avec M. Blanchet, ce dernier devant se contenter d'un seul mandat pour les communes.

On mentionne la candidature de M. Pouliot, le représentant de Témiscouata, pour les communes, ainsi que celle de M. N. Bertrand pour la chambre législative de Québec.

L'honorable M. Chapais n'a pas encore d'opinion. Tout nous indique que les ministres resteront invulnérables de ce côté.

Le Pays de Montréal annonce que l'honorable M. Huntingdon, le digne représentant du comté de Shefford sera ré-élu sans opposition, et en même temps il signale la candidature, très acceptable selon ce journal, de M. J. Lafontaine, notaire des Roxton, pour représenter ce comté au parlement local.

SACRE DE MGR. DE RIMOUSKI

C'est mercredi, le premier de ce mois, qu'a eu lieu, dans la cathédrale de Québec, le sacre de Mgr. de Langevin, comme évêque de Rimouski.

Malgré le mauvais temps et les difficultés du moyen des transports, presque toutes les sommités de la Province se voyaient dans la vaste enceinte de l'église métropolitaine.

Parmi les membres du clergé se faisaient remarquer les évêques de Québec, des Trois-Rivières, de Kingston, d'Ottawa, de Toronto et de St. Hyacinthe; les laïques étaient, eux aussi, bien représentés par l'élite de la société. Tous, sans distinction de partis, d'états, de nationalités, avaient voulu témoigner dans cette solennelle occasion, de l'estime qu'ils conservaient pour M. le Principal de l'École Normale Laval. Les amis de l'éducation, les instituteurs surtout, ne pouvaient trop faire pour un homme qui a tant travaillé à contribuer au progrès de l'instruction publique.

Aussi, bien que le temps ne fut pas favorable, rien n'a manqué pour relever l'éclat de cette grande solennité.

Nous regrettons de n'avoir pas pu assister à la séance de jeudi qui a eu lieu à la Chambre d'Assemblée n'ayant pas à notre disposition une carte d'entrée, mais quelques amis, qui ont eu la bonne fortune d'y assister, nous ont appris que les MM. Thibault et Lafrance ont fait chacun un excellent discours qui à été bien goûté de l'assemblée d'élite qui remplissait la salle ce jour-là. De nombreux applaudissements ont démontré qu'ils se sont acquittés on ne peut mieux de leur tâche.

Nous ne pouvons que les féliciter sur ce beau succès qui promet bien pour l'avenir. M. Thibault est un professeur à l'école normale. M. Lafrance est à la tête d'une académie depuis plusieurs années. Ces MM. sont de jeunes écrivains de mérite, qui se sont déjà acquis des droits au respect et à l'encouragement de leurs concitoyens pour leur dévouement à la cause de l'éducation. M. Thibault est déjà bien connu du public par la publication de différents travaux littéraires. Mr. Lafrance a écrit sur les journaux des articles remarquables sur l'éducation et il a publié aussi quelques traités en usage dans nos écoles.

Nous souhaitons donc à ces deux MM. courage, et énergie, et un jour viendra ou ils recevront la récompense pour tout ce dévouement à la cause de l'éducation du pays.

Une nouvelle importante nous est arrivée jeudi soir d'Ottawa. Laissons la confirmer avant d'y ajouter entière créance, mais ne nous dissimulons pas qu'il y a du vrai au fond.

M. Langevin serait nommé Surintendant de l'Instruction publique, M. Chauveau juge, M. le Dr. Giard député-surintendant catholique, et M. le principal Dawson député-surintendant protestant.

Le siège du bureau de l'éducation serait transporté à Québec.—Pays.

On dit les Québécois dans l'inquiétude. Le bureau principal du chemin de fer intercolonial serait établi, non pas à la Pointe-Lévis, mais aux Chutes de la Chaudière, situés plusieurs milles plus haut que Québec. Il paraît que la chose est décidée depuis longtemps. Idem.

DERNIÈRES NOUVELLES D'EUROPE.

Londres, 1er mai au soir.

La conférence convoquée dans le but de régler les questions qui menacent de troubler la paix générale doivent se réunir, le 9 mai.

On présume qu'elle sera présidée par lord Stanley qui y représentera l'Angleterre.

Le roi de Grèce est arrivé à Londres, accompagné de sa famille, le 29 du présent mois. Le procès de M. Cafferty se poursuit présentement devant la commission.

New-York, 2 mai.

On dit que les Etats-Unis ont conclu une alliance, offensive et défensive avec la Russie pour 10 ans. Pendant cette période d'année la doctrine Monroe va être pleinement mise en vigueur sur le continent américain, pendant que la suprématie de la Russie sur l'Europe doit être fermement établie par l'expulsion des Turcs et la substitution de la Russie à l'empire ottoman dans l'Orient.

—A St. Anne de la Pérad, l'inondation causé déjà des dommages déplorables. Plusieurs granges sur l'île ont été emportées par d'énormes monceaux de glace. Les chemins sont convertis en mer, et les canaux ont succédé aux voitures à roues. Les pertes sont déjà considérables, et l'on en craint encore de plus grandes.— C. du C.

—Le Daily News prétend que M. Cartier doit se retirer de la vie publique après la première année de la Confédération.

Le même journal croit savoir que le ministère anglais a offert à l'Hon. M. John A. Macdonald la charge de sous secrétaire des colonies sous le gouvernement Derby, et que M. Macdonald a refusé, préférant se consacrer au succès de la Confédération.— Ordre.

Si nous en croyons certains journaux, il n'est pas impossible que M. Brydges, actuellement en Angleterre, ne revienne plus en Canada. On lui aurait, paraît-il, offert la direction d'une grande compagnie de chemin de fer. Idem.

La Tribune de New-York nous apprend que le trop célèbre Sanford Canover, le dénonciateur de Jefferson Davis, vient d'être convaincu de parjure et condamné 10 ans de prison, à Albany. Voilà qui est bien fait.

—Le Recorder de Québec vient de rendre 89 jugements contre des personnes de St. Roch qui ont érigé des bâtisses en bois, et il a ordonné la démolition de ces bâtisses dans un délai de quatre jours.

Nos lecteurs liront sans doute cet article avec intérêt; il est écrit de main de maître, mais pour qu'il soit mieux apprécié, nous le ferons précéder de la communication officielle.

M. de Monstier monta à la tribune du Corps Législatif et dit:

Messieurs, L'empereur m'a donné l'ordre de vous faire connaître les circonstances au milieu desquelles est née la question du grand duché de Luxembourg, et la situation actuelle de cette affaire.

Le gouvernement français, dominé par la conviction profonde que les intérêts véritables et permanents de la France sont dans la conservation de la paix de l'Europe, n'apporte dans ses relations internationales que des pensées d'apaisement. Aussi n'a-t-il pas soulevé spontanément la question du grand duché.

La position incertaine du Limbourg et du Luxembourg a déterminé une communication du cabinet de La Haye au gouvernement français. Les deux souverains ont été appelés ainsi à échanger leurs vues sur la possession du Luxembourg. Ces pourparlers, d'ailleurs n'avaient encore pris aucun caractère officiel lorsque consulté par le roi des Pays-Bas sur ses dispositions, le cabinet de Berlin a invoqué les stipulations du traité de 1839.

Fidèles au principe qui a constamment dirigé notre politique, nous n'avons jamais compris la possibilité de cette acquisition de territoire que sous trois conditions:

Le consentement libre du grand-duc de Luxembourg;

L'examen loyal des intérêts des grandes puissances;

Le vœu des populations manifesté par le suffrage universel.

Nous sommes donc disposés à examiner, de concert avec les autres cabinets de l'Europe, les clauses du traité de 1839. Nous apporterons dans cet examen le plus entier esprit de conciliation, et nous croyons fermement que la paix de l'Europe ne saurait être troublée par cet incident.

Voici maintenant l'article de la Liberté:

Si le gouvernement a pensé que les vingt lignes lues à la tribune par M. le ministre des affaires étrangères ne sembleraient pas incolores

et timides à côté des discours prononcés par MM. de Bismark et Bennigsen, aux applaudissements du Reichstag; le gouvernement s'est étrangement trompé.

Si le gouvernement a pensé que les vingt lignes lues par M. le marquis de Monstier justifieraient la solennité qu'on a donnée à cette lecture, — envoi spécial de M. le ministre aux chambres, convocation extraordinaire du Sénat, etc., — le gouvernement ne s'est pas trompé moins complètement.

Si, enfin, le gouvernement a pensé que les vingt lignes lues par M. de Monstier jetteraient un jour quelconque sur la situation, rassureraient les intérêts, rétabliraient la confiance, encore une fois le gouvernement s'est singulièrement trompé.

Ces vingt lignes, fièrement timides, orgueilleusement vides, peuvent tout au plus inspirer un peu de tristesse à tous ceux qui voudraient que la France eût une politique ferme et décidée.

Que nous apprennent-elles?

Nous le cherchons encore.

Elles nous disent que la question du Luxembourg n'a pas été soulevée par nous, mais par la Hollande, comme si, dans tout marché, il ne fallait pas un vendeur et un acheteur, et comme s'il pouvait être de la dignité d'un pays comme la France de dire devant M. de Bismark, qui menace: "Ce n'est pas moi, c'est la Hollande," ainsi que fait un écolier accusé d'avoir convoité des confitures!

Vent-on que nous disions notre pensée?

Non-seulement la communication n'éclaircit pas la question, elle l'obscurcit.

Ainsi que nous l'avons établi, il y a deux questions à résoudre: l'occupation du Luxembourg par les Prussiens et l'annexion éventuelle du Luxembourg à la France.

La seconde question est la plus compliquée et la moins grave; comme l'a dit M. de Monstier, sa solution est soumise à trois conditions: le consentement du roi de Hollande, grand duc de Luxembourg; le vœu des populations; l'examen des intérêts des puissances.

Elle est la plus compliquée, parce que d'une des trois conditions peut n'être pas remplie sans que nous soyons entraînés à la guerre.

Elle est la moins grave, car il suffit que le roi de Hollande ne consente plus après avoir consenti, ou que nous offrions des conditions moins bonnes au cédant, pour que nous soyons dégagés.

Nous n'aurons été que maladroits de n'avoir pas mené à bonne fin une transaction qu'il était peut-être imprudent d'engager.

Or, cette question, la plus compliquée, la plus embrouillée, la plus facile à résoudre sans guerre, la moins grave, est justement la seule que M. le marquis de Monstier ait jugé convenable d'aborder.

Écartons-la; supposons qu'elle est résolue par la renonciation de la France, par le refus du roi de la Hollande, l'autre reste tout entière, et elle se résume ainsi:

LA PRUSSE A-T-ELLE LE DROIT D'OCCUPER LE LUXEMBOURG et de braquer ainsi son fusil à aiguille sur la France?

La France répond: Non.

L'Europe répond: Non.

M. de Bismark répond: Non.

Si la Prusse n'a aucun droit d'occuper le Luxembourg, pourquoi y demeure-t-elle et y arme-t-elle?

Les journaux allemands et les plus simples bon sens répondent ensemble: Pour empêcher le roi de Hollande de céder la province à la France, pour surveiller la France, pour menacer la France.

Cette ingratitude de la Prusse, ce droit de surveillance qu'elle s'arroge, cette menace permanente qu'elle impose, sont-ils oui ou non une insulte pour notre drapeau, une attaque à notre indépendance, un véritable outrage?

Oui répond le sentiment national.

Si la France est insultée, menacée, par la présence sans droits de la Prusse à Luxembourg, que fera la France: 1o. si l'Europe trouve que la Prusse a raison de violer ce droit; 2o. si l'Europe déclare que la Confédération germanique ayant été dissoute, la garde du Luxembourg n'appartient qu'à la Hollande?

Dans le premier cas, la France s'inclinera-t-elle devant une décision inique?

Dans le second cas — et c'est celui qui se réalise — la France permettra-t-elle à la Prusse de prolonger une occupation qui est, de l'avis même des Prussiens, une menace injurieuse contre nous?

Voilà toute la question du Luxembourg, et

c'est justement celle que M. le ministre des Affaires étrangères a laissée à l'écart.

La communication solennelle du gouvernement en nous a donc rien appris sur ce qui est vraiment grave, c'est-à-dire sur la question principale, l'évacuation du Luxembourg, et elle n'a traité que la question secondaire, l'annexion éventuelle du Luxembourg à la France.

Elle ne dissipe donc pas nos craintes; elle ne rassure donc pas nos intérêts; elle ne satisfait donc pas notre patriotisme!

Alors, à quoi bon avoir parlé?

Après comme avant la lecture des vingt lignes, la question reste résumé dans ces trois lignes, par lesquelles nous terminons notre article d'avant hier:

Où l'évacuation du Luxembourg par la Prusse;

Où la guerre avec la Prusse;

Où la France humiliée devant la Prusse.

Eh bien! la question posée dans ces termes n'a qu'une solution, c'est la guerre.

C'est la guerre, parce que la Prusse, encouragée par notre patience de l'an dernier, ne cédera ni sur la question de Mayence, ni sur la question de Luxembourg.

C'est la guerre, parce que la France ne veut pas être humiliée.

On a reproché au gouvernement actuel d'avoir donné à la France moins de liberté que ses prédécesseurs; il ne peut le contester. Mais ce gouvernement a toujours eu une prétention; la prétention d'avoir rendu à la France son rang en Europe, et d'avoir porté haut le drapeau français. Devant la France humiliée, cette prétention n'aurait plus de base.

Voilà pourquoi, entre la Prusse qui ne veut pas céder, et l'empire qui ne veut pas céder, la guerre est inévitable, si, à la dernière heure, M. de Bismark ne montre pas une modération à laquelle il ne nous a guère habitués.

Montant des souscriptions en faveur des incendies de St. Roch et de St. Sauveur jusqu'à cette date.

Table with 2 columns: Location and Amount. Includes entries for Québec, Montréal, Trois-Rivières, Ottawa, Haut-Canada, de la Campagne, Etats-Unis, France Edouard, Nouveau-Brunswick, Nouvelle Ecosse, Angleterre Ecosse, France, Irlande, Allemagne, Le gouvernement du Canada, and a Total of 369,939,00.

GRAND SUCCES SCIENTIFIQUE. — Sans douleur et sans danger. — Extraction des dents sans aucune douleur au moyen du gaz oxygène nitreux par le Dr. Poutier, No 15, rue Saint-Jean, vis à-vis la rue du Palais, Québec.

Theatre Francais. Nous voyons par les journaux de Montréal, qu'une troupe de comédiens français a fait son apparition en cette ville, et qu'elle a débuté mardi dernier dans le grand drame de "Lazarre le Pâtre" par M. Bouchardy. Parmi ces artistes on nous mentionne madame et M. Larnet, M. Edgard, cet incomparable comique dont le nom est encore dans toutes les bouches, chaque fois que l'on veut s'amuser en parlant de théâtre, fait partie de cette troupe. Nous espérons qu'après leur séjour à Montréal, ces artistes voudront bien visiter Québec. Nous sommes

persuadé qu'ils n'auront qu'à se féliciter d'être venus visiter notre ville depuis si longtemps privée du plaisir d'entendre de véritables acteurs.

L'adresse suivante des étudiants français aux étudiants allemands se coportent dans le quartier des Ecoles, à Paris:.

Frères allemands,

"L'horizon se montre sombre et menaçant. Des bruits de guerre se font entendre des deux côtés du Rhin. Les nations regardent, inquiète, ce que l'avenir leur prépare.

"Et cependant le temps des haines nationales n'est-il pas passé? Les peuples sont grands, non pas leurs territoires, mais leurs institutions. Ce n'est pas l'extension de leurs frontières, mais celles de leurs libertés, que doivent vouloir la France et l'Allemagne.

"Nul homme de cœur n'a jamais craint la guerre, tout honnête homme doit la détester. Laissons-la pour les misères qu'elle entraîne et pour le despotisme qu'elle engendre.

"N'appartient-il pas aux étudiants d'affirmer hautement ces grandes vérités. Ne marcherons-nous pas ensemble dans cette voie féconde, frères allemands?

"Que par vous, avec vous, ce soit la paix avec ses splendeurs qui conduise désormais les nations à la prospérité, à la grandeur, à la liberté."

— On annonce la mort, à l'île de la Réunion de M. Paul Julien, violoniste, qui eut son heure de célébrité, mais dont peu de personnes se souviennent probablement aujourd'hui.

Enfant de neuf ans à peine, il émerveilla tout Paris: puis il parcourut successivement l'Angleterre, les deux Amériques, le Brésil, le Pérou, le Chili, la Havane, excitant partout l'enthousiasme.

Il se préparait à compléter son tour du monde, en visitant l'Inde et l'Australie, et comptait ensuite se fixer à Paris, pour jouer en paix d'une fortune péniblement acquise, quand la mort est venue l'enlever en pleine jeunesse et déjouer tous ses projets.

CURE MERVEILLEUSE. — Samuel B. Wing a été soldat, et blessé à Spotsylvania. Il a reçu à bras tendu, une balle dans le coude. La balle a été le long de l'humérus, et a pénétré dans la poitrine, entraînant avec elle des lambeaux de vêtements. Depuis lors il souffre toujours, et il a des accès de toux qui ont fait croire qu'il était poitrinaire. Il n'en était rien; ce qui l'enrhumait, c'était la présence d'un corps étranger, et même de plusieurs corps étrangers dans le pailon droit. Dix mois après sa blessure, il a craché, dans une quinte, un morceau de flanelle d'un pouce de long sur un demi-pouce de large. Un an et deux mois plus tard, il a éjecté de la même manière un morceau de doublure, une coquille d'os de trois quarts de pouce de long, un chiffon portant encore des traces de saleté, et qui devait être un débris de chemise, et un lambeau de blouse. Enfin, il y a quatre jours, il a craché le projectile, qui était une balle conique de celles employées pour les fusils de Springfield; ces balles, comme on sait, pèsent un peu plus d'un once. Wing, depuis la guerre n'avait pu quitter la chambre. Aussitôt qu'il fut débarrassé de ce dernier poids qu'il avait sur la poitrine, il se sentit allégre et aussi bien portant qu'à aucune époque de sa vie. Il est immédiatement sorti pour aller visiter ses amis, et depuis il ne quitte plus les cabarets de son endroit, où il est fête comme un phénomène. Il y a de quoi, en effet, et bien des gens sont devenus fous qui ne l'avaient pas bien mérité.

Aucun parti américain n'a jusqu'ici inscrit la revendication des droits de la femme sur la plateforme. Sans doute il faut chercher l'explication de ce fait dans les graves préoccupations nées de la rébellion et de l'affranchissement des noirs. Mais, bien que républicains et démocrates aient négligé de se prononcer sur la question, elle n'en a pas moins fait son chemin. C'est ainsi que nous avons vu, il y a peu de mois, neuf membres du Sénat fédéral voter pour le suffrage des femmes dans le district de Columbia. La législature du Kansas est venue ensuite; qui a soumis à la ratification du peuple de l'Etat un amendement constitutionnel ayant pour but d'effacer le mot "blanc" des statuts électoraux. Aujourd'hui, c'est le Wisconsin qui se prononce dans le même sens. La seconde chambre de la

législature avait adopté une résolution proposant d'amender la Constitution de l'Etat, de manière à accorder le droit de suffrage à toutes les personnes âgées de plus de vingt-un ans, sans distinction de couleur ou de sexe. Le Sénat vient de ratifier ce vote par 19 voix contre 9, et la question sera soumise au peuple dans le courant de l'été prochain.

Un nègre a été nommé maire de Lynchburg Etats-Unis.

VARIETES.

Une dame demandait le moyen de conserver un tonneau d'excellente bière, et d'empêcher que ses gens n'y touchassent. Quelqu'un répondit: — Vous n'avez qu'à faire mettre à côté une pièce de vin de Bourgogne.

Au plus chaud d'une discussion, entre deux israélites:

— Ah ça? n'allez pas me manger dit l'un, — Allons donc, risposta l'autre, vous savez bien que notre religion me le défend.

— Vous n'avez pas pu trouver un médecin dit un podagre à sa bonne.

— Impossible, monsieur, ils sont très occupés dans ce moment-ci à composer de nouvelles maladies pour l'époque de l'Exposition.

Un matin, un borgne rencontra un bo-sen. Il l'aborde et lui dit d'un ton railleur:

— Comme vous êtes chargé, l'ami! Il est encore de bonne heure pour avoir un si lourd bagage sur le dos!

— Vous avez raison, mon cher, répond l'Esopo avec une présence d'esprit admirable, il ne doit pas être bien tard, car vous n'avez encore qu'un œil d'ouvert.

Connaissez-vous cet écho de la correctionnelle? moi pas.

Jean Hiroux poursuit le cours de son Olyssée devant la 6e Chambre.

— Accusé: dit le président, avez-vous encore quelque chose à dire pour votre justification?

Oui, je voudrais ajouter un mot.

— Parlez.

— Mon président, j'espère que vous aurez un peu de considération pour moi; c'est la 7e fois que j'ai l'honneur d'être jugé par vous.

LE GLANEUR.

ANNONCES

THIBAudeau, THOMAS & CIE.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES

Anglaises, Françaises, Allemandes, Américaines, etc.

A l'encoignure des rues St. Pierre et Sous-le-Fort, Québec, à Montréal, Thomas, Thibaudau & Cie. à Manchester, Thomas et Thibaudau.

ALFRED LAVOIE,

HORLOGER ET BIJOUTIER,

No. 19, RUE DU PONT, ST. ROCH,

Dans la maison ci-devant occupée par M.

L. E. Guay; Horloger, Bijoutier, etc.

Montres, Horloges, Bijouteries, etc.

à des prix très modérés, et sous le plus court délai.

Boîtes de Musique, réparées avec soin, et

à des prix très modérés, et sous le plus court délai.

F. SIMARD

MARSHANDISES SECHES

TRES BAS PRIX,

No. 55, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

PHILEMON BRUNET,

HORLOGER & BIJOUTIER,



No. 69,

No. 69,

Coin des rues St. Joseph et de l'Eglise, St. Roch,

QUEBEC.

Il répare avec soin toute sorte de Montres, Horloges, Bijouteries, Boîtes à Musique, etc., etc.

Il aura toujours en mains un assortiment complet de Montres, Horloges, Bijoux, etc., dans les derniers goûts.

MAGASIN DE CHAUSSURES

CLÉMENT, GAMACHE,

No 7 Coin des rues Sous le Fort et

Champlain, Basse-ville.



M. C. GAMACHE a l'honneur d'annoncer qu'il vient de faire d'importantes améliorations à son établissement et qu'il a à son magasin un assortiment des plus variés de chaussures pour Dames, Messieurs et Enfants. Il espère, par son zèle et sa promptitude à exécuter les commandes qu'on voudra bien lui faire, continuer de mériter le patronage libéral que le public lui a accordé jusqu'à ce jour.

ETABLISSEMENT

DE ALFRED VENNER

AU BAS DE LA RUE GRANT, ST. ROCH.

Cet établissement, où sont installées les meilleures machines à vapeur pour scier, évider et raboter le bois de construction de maisons, prend chaque jour un accroissement considérable, et est mis en état de satisfaire avec promptitude et libéralité aux commandes qu'on voudra bien confier à son propriétaire. L'étendue du terrain sur lequel est irigé ce bel établissement industriel permet à M. Venner d'y garder un assortiment considérable de bois et autres matières propres à construire et qu'il peut disposer à des conditions on ne peut plus libérales.

M. Venner prend occasion de remercier sa nombreuse clientèle de l'encouragement qu'il en a reçu et, tâchera d'y répondre avec le même empressement et la même libéralité.



MAGASIN DE CHAUSSURES

JOSEPH LECLERC.

34 Rue. Graig, St. Roch, 34

Possède un riche assortiment de chaussures pour Dames, Messieurs et Enfants, faites avec tout l'art possible. PRIX MODÉRÉS.



Le Dr. de Derky, médecin homœopathe, chirurgien, etc., prend la liberté d'annoncer son retour à Québec pour reprendre l'exercice de la médecine.

S'appuyant sur ses succès bien connus lors de son séjour à Québec, il est convaincu que ceux qui désireraient le consulter y trouveront un grand avantage, particulièrement ceux qui souffrent de maux chroniques et qui profitent peu ou pas du tout du traitement qu'ils subissent, actuellement.

RESIDENCE: — Rue du Palais, au coin de la rue St. Héloïse, vis-à-vis l'Hotel-Dieu.

GREENBACKS

LE Soussigné ayant des remises à faire aux Etats-Unis, payera le plus haut prix pour les GREENBACKS, Billets Américains.

LOUIS PARENT,

No. 48 Rue Sault-au-Matelot.

AVENDE OU A ECHANGER.

UNE superbe maison en bois, contenant quatre logements, située l'autre côté du Pont Dorchester. Le propriétaire désirerait échanger pour des terrains incendiés à St. Roch. Cette propriété est avantageusement située pour un poste de commerce.

S'adresser à

D. DAVIDSON,

Propriétaire.

No. 52 Rue St. Joseph, St. Roch.

Québec, 1867.

C. NOROAU,

HORLOGER & BIJOUTIER,

RUE DU PONT, ST. ROCH,

QUEBEC.

Tient constamment un assortiment de Bijoux, Montres, BAGUES, BRACELETS, &c.

O. N. Exécute et répare tout ce qui concerne la Bijouterie.

S. D. VACHON.

PROFESSEUR DE MUSIQUE.

Donne des leçons sur le Violon, Violoncelle, Guitare, &c., à domicile.

S'adresser chez Jos. Lyonnais, Luthier, No. 52 rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

AU SERPENT D'OR.

DYSPEPSIE.

Remèdes contre la dyspepsie, les mauvaises digestions et les constipations

Z. FORTIER & Cie.



Huile iodée de Ferrussone.

de foie de morue.

au phosphore de chaux.

en gelée.

Baume Pulmonaire Végétal.

Pectoral.

Syrop de Raifort Iodé.

Baume de Wistar.

Lozenges de Keatings.

de Bryann's.

de Loock's.

de Hossack's.

de Chlorate de Potasse.

Baume balsamique de bain.

A. SIMARD,

HORLOGER DE LA MARINE.

60 RUE ST. PIERRE 60.

BASSE VILLE.

Réparations de Chronomètre, Montre, Pendule, Baromètre, Boîte à Musique, &c., faites avec soin et à des prix modérés.

N. B. La réputation d'habileté dont il jouit, et la longue expérience qu'il a acquise dans son art, lui font espérer qu'il donnera pleine et entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage.

RESTAURANT.

DE

L. E. GAGNE

No. 1 Rue des Glacis, Faubourg St. Jean.

Vins, Liqueurs, Bières, Cigares de choix, etc., etc.

RECOMMANDATION.

L'imprimerie de L'ÉLECTEUR exécute tous les travaux typographiques qu'on sera disposé à lui confier; elle apportera la plus intelligente activité à satisfaire les personnes qui voudront bien la favoriser de leurs commandes.

A. CUERARD & CIE.